



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Bouches du Rhône
ARRONDISSEMENT D'ARLES
Commune de Mouriès

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

Le quorum est atteint (2 absents ont donné procuration : Mme Marie-Christine GENEST à Mme Alice ROGGIERO), M. Christophe GOMARIZ à M. Grégory ALI-OGLOU).

Le Conseil Municipal nomme, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, Mme Muriel CHRETIEN en tant que secrétaire de séance.

Mme le Maire demande l'approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 mars 2021. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

L'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

Approbation du compte de gestion 2020 ó budget principal :

Vote à l'unanimité

Arrêt du compte administratif 2020 :

Vote à l'unanimité

Affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget 2021 de la commune :

Vote à l'unanimité

Fixation du taux des impositions directes locales pour 2021 :

Vote à l'unanimité

Vote du budget primitif 2021 :

Vote à l'unanimité

Tarifs municipaux 2021 :

Vote à l'unanimité

Modification des statuts de la CCVBA ó Prise de la compétence mobilités sans le transfert des services réguliers de transport public et des services de transport scolaire, restant compétence régionale :

Vote à l'unanimité

Refus du transfert de la compétence du Plan local d'urbanisme à la CCVBA :

Vote à l'unanimité

Retrait de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence du SMVVB :

Vote à l'unanimité

ONF :

Vote à l'unanimité

Intégration au domaine public de la voirie et des réseaux du lotissement « Daudet » :

Vote à l'unanimité

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h10.